



République et Canton de Genève

Observatoire technologique

Case postale 2285
1211 Genève 2

N/réf : DHA/dha

/home/dominique/Data/boulot/Mali/missionreport/MaliMissionReport20060201.odt

Auteur: Dr Dominique Hausser

Photos: DHA

Création: 31/01/2006 06:14:00

Dernière sauvegarde: 23/02/2006 10:27:09

Version: 1.0

Document validé le: 22/02/2006 par JML

Ce rapport a été réalisé avec une solution Open Source

Rapport de mission (Février 2006)



Mission au Mali

Le rapport est structuré comme suit:

Termes de référence.....	2
Membres de la délégation.....	2
Dates de la mission.....	2
Cadre de la coopération internationale.....	3
Décision pour un projet de collaboration (Bamako, le 1er février 2006).....	4
Description du contexte malien.....	5
Plan de projet (Février 2006 à Bamako).....	8
Agenda des activités.....	9
Engagement du Canton de Genève.....	10
Équipement informatique.....	10
Ateliers de formation.....	10
Programme la mission.....	12
Liste des personnes rencontrées.....	14



Termes de référence

- Définir le périmètre d'une collaboration concrète dans le domaine des TIC entre la République du Mali et le canton de Genève.
- Sur la base du premier terme, formaliser un plan de projet concret de réalisation.



Le projet PC au Mali est le deuxième projet concret réalisé dans le cadre du protocole d'accord signé entre le canton de Genève et la CNUCED (projet « Connect Africa »).

Membres de la délégation

Dr Jean-Marie Leclerc (JML), Directeur général, Centre des technologies de l'information, Canton de Genève,

Dr Mongi Hamdi (MHA), Secrétaire de la commission sciences et technologies de l'ONU, Chef de l'unité Sciences et technologie, CNUCED,

Dr Dominique Hausser (DHA)¹, conseiller scientifique et méthodologique et chef de projet, Observatoire technologique, Canton de Genève.



République du Mali (1.241 million de km²)

Dates de la mission

Du 28/02/2006 au 02/02/2006 (JML. MHA).

Du 28/01/2006 au 12/02/2006 (DHA).

1 more on http://www.ge.ch/obstech/Organisation/dominique_hausser.html

Cadre de la coopération internationale

La première phase du Sommet mondial de la société de l'information (SMSI) s'est déroulée à Genève en 2003².

La République et canton de Genève a été impliquée très concrètement dans la préparation de ce sommet offrant en particulier toute l'infrastructure informatique permettant d'assurer les prestations allant de l'internet café aux contrôles d'accès.

De même dans ce contexte, la République et canton de Genève a eu l'occasion de nouer des liens avec des représentants de pays participants et d'organisations onusiennes, internationales, gouvernementales et non gouvernementales en discutant de diverses possibilités concrètes de collaboration.



A ce jour, un de ces échanges a abouti à la signature d'un protocole d'accord entre la république et canton de Genève et la CNUCED. Ce protocole d'accord a été signé par les parties en juin 2004 à Sao Paulo. Cet accord couvre un programme d'assistance technique visant au renforcement des compétences de projets e-société dans les pays les moins avancés. Il s'inscrit dans le cadre de la déclaration du Millennium³.

Concrètement il a été décidé que le canton de Genève s'engage, par l'intervention d'un collaborateur de l'Observatoire technologique, **à développer une méthodologie réaliste et réalisable tenant compte des contexte et visant modestement à participer à la réduction de la fracture numérique.** Pour ce

faire, il a été envisagé de tester l'approche dans 3 pays les moins avancés du continent africain par la mise en application de cette méthodologie prenant en compte en particulier les caractéristiques du référentiel e-société plaçant le citoyen au centre et permettant la mise en place d'outils utiles pour l'utilisation des systèmes d'information nécessaires au bon fonctionnement d'une administration. Le projet a pris le nom de « Connect Africa ».

2 La deuxième phase s'est déroulée à Tunis en novembre 2005. Voir <http://www.itu.int/wsis/>.

3 Déclaration du Millennium (<http://www.un.org/millenniumgoals/index.shtml>)

Décision pour un projet de collaboration (Bamako, le 1er février 2006)



1. Le but à terme est d'assurer l'intégration de la pédagogie numérique dans le cursus de formation obligatoire (7-16 ans).
2. Le périmètre du projet doit en permettre sa concrétisation d'ici le 31 décembre 2006.
3. Le projet doit être considéré comme un prototype à l'échelle 1:1.
4. Les critères suivants qui relèvent de la responsabilité des autorités maliennes devront être retenus :
 - Une infrastructure adéquate en terme de locaux, de courant électrique et si possible de connection au réseau internet.
 - Des ressources en personnel suffisantes pour la gestion technique et de contenu des sites.
 - La pérennité du projet en particulier par une inscription des ressources pour la gestion et la maintenance de l'activité (contenu et contenant) dans le budget 2007 et la planification budgétaire pluriannuelle.
5. Le document de projet sera réalisé d'ici le 11 février 2006 par Iam Mamadou Diallo, conseiller au MCNT, Mali, Sidiki Touré, responsable du centre national de ressources TIC à l'AGETIC / MCNT, Mali et Dominique Hausser, conseiller scientifique et méthodologique, canton de Genève, Suisse.
6. Ce document devra être validé d'ici le 15 mars 2006 par le MCNT, le MEN du Mali, la République et canton de Genève et la CNUCED⁴.

4 Formellement, un avis technique du BUCO Suisse, antenne au Mali de la DDC sera sollicité.

Description du contexte malien⁵

Le Mali est au coeur de l'histoire et de la culture de l'Afrique de l'Ouest, terre de rencontre des peuples d'Afrique du nord et ceux d'Afrique Noire, à la croisée de la civilisation arabo-berbère et négro-africaine. Le Mali est le berceau de l'une des plus vieilles civilisations noires, la terre des empires qui ont été parmi les plus grands du continent.

Le Mali est un État d'Afrique de l'Ouest⁶ ayant des frontières communes avec la Mauritanie et l'Algérie au nord, avec le Niger à l'est et nord-est, avec le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire au sud, avec la Guinée au sud-ouest et avec le Sénégal à l'ouest. Le point le plus haut est le Hombori Tondo (1155 m) situé dans la partie centrale du pays. Ancienne colonie française, le Mali (République soudanaise, à l'époque) devient indépendant en 1960.

Le Mali possède une histoire riche et relativement bien connue. Il a été le siège de trois grands empires : l'Empire du Ghana, l'Empire du Mali et l'Empire songhaï. À partir de la deuxième moitié du XIXe siècle et jusqu'en 1959, il fut une colonie française (Soudan français) ; puis il forme avec le Sénégal la Fédération du Mali, indépendante en juin 1960. En août 1960 la fédération est dissoute et la république du Mali proclamée par Modibo Keita. Entre 1968 et 1991, le Mali subit la dictature de Moussa Traoré. Il est renversé par Amadou Toumani Touré qui, après une période de transition restaure la démocratie avec l'élection d'Alpha Oumar Konaré en 1992. Le pays est actuellement présidé par Amadou Toumani Touré, élu le 8 juin 2002⁷.

Le Mali, avec ses 1 241 000 kilomètres carrés, est le plus vaste État d'Afrique de l'Ouest après le Niger. Il est enclavé à l'intérieur de l'Afrique occidentale entre le tropique du Cancer et l'Équateur ou plus précisément entre les 10èmes et 20èmes degrés de latitude nord, au carrefour des routes du méridien du désert à la forêt et du grand axe fluvial ouest-est. Il est traversé par deux grands fleuves : le Sénégal et le Niger. La plus grande part de la population vit en zone rurale. La densité, très variable, passe de 90 hab./km² dans le delta central du Niger à moins de 5 hab./km² dans la région saharienne du Nord.

Le Mali est divisé en huit régions et un district. Ces subdivisions portent le nom de leur ville principale. Les trois régions du nord: Gao, Kidal et Tombouctou représentent les deux tiers de la superficie du pays pour seulement 10 % de sa population. Au sud le pays est divisé entre les régions de Kayes, Koulikoro, Mopti, Ségou, Sikasso et le district de Bamako, la capitale.

Le pays possède trois grandes zones climatiques :

- les deux-tiers nord du pays, entièrement désertiques, appartiennent au Sahara méridional, avec des précipitations annuelles inférieures à 127 mm. Cette région est traversée par des nomades avec leurs troupeaux ;
- au centre, la région sahéenne, relativement sèche (aux pluies tropicales relativement insuffisantes), est couverte de steppe remplacée progressivement vers le sud par la savane. La vallée du Niger est cultivée grâce à certains travaux de mise en valeur : on y trouve du riz, du coton, de l'arachide, du mil, du sorgho. Une vaste étendue dans le centre du Mali est constitué par des marécages, dus aux nombreux bras du Niger ;

5 Le texte de ce chapitre provient pour l'essentiel de <http://fr.wikipedia.org/wiki/Mali> et <http://odci.gov/cia/publications/factbook/geos/ml.html>

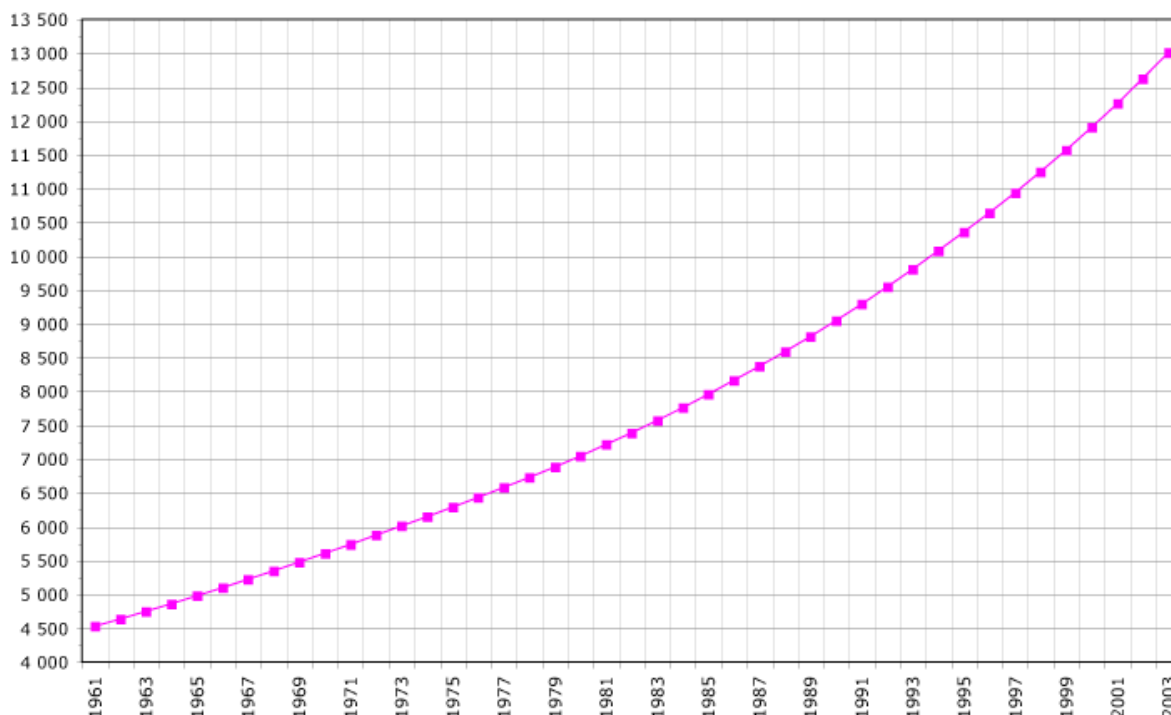
6 L'Afrique de l'Ouest comprend approximativement les pays côtiers au nord du golfe de Guinée jusqu'au Sénégal, ainsi que les pays de l'arrière-pays sahéen (voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Afrique_de_l%27Ouest).

7 Le site de la présidence : <http://www.koulouba.pr.ml>

- la région soudanaise est une zone avec des précipitations de 1 400 mm par an et des températures moyennes comprises entre 24 et 32 °C. Elle est, dans sa partie nord, de savane devenant de plus en plus dense et se transformant progressivement en forêt vers le sud.

Le relief est peu accentué. Les plaines alluviales, très vastes, sont toutefois dominées par quelques plateaux calcaires et de grès (plateaux mandingues et dogon). Le point culminant du Mali est le Mont Hombori.

Le Mali est une république avec un parlement unicaméral. Le pouvoir exécutif est représenté par le président et son gouvernement. Le pouvoir législatif par l'Assemblée nationale. La plus haute autorité judiciaire est la Cour suprême.



Évolution de la démographie entre 1961 et 2003 (chiffre de la FAO, 2005).
[Population en milliers d'habitants]

Le Mali a 12.3 millions d'habitants (estimation juillet 2005)⁸. La population de Bamako est estimée entre 1 et 1.5 millions d'habitants. L'âge médian est de 15.8 ans pour les hommes et de 16.9 ans pour les femmes (estimation 2005). Le taux de mortalité infantile en 2004 était de 121 pour mille. Il est estimé à 116 pour mille en 2005.

La population du Mali est divisée en plusieurs ethnies. Les peuples nomades et semi-sédentaires se trouvent au nord. Les Maures et Touaregs se partagent environ 10% de la population. Les premiers sont spécialisés dans la culture de la gomme arabique tandis que les seconds sont éleveurs-nomades; ils se déplacent en permanence à la recherche de pâturages frais pour leur bétail.

Plus au sud, où l'on cultive le coton, on trouve : les Bambaras (30%), une des plus importantes ethnies, les Soninké (30%), les Peuls (20%), les Voltaïcs (15%) et les Songhaï (5%).

En raison de la colonisation, le français est la langue officielle mais le bambara est bien plus utilisé (entre 60% et 80% de la population). Quelques autres langues africaines (peul, sénoufo, soninké, tamasheq, sonrhaï, dogon...) se partagent le reste.

8 Ce chiffre est probablement sous-estimé.

L'islam est aujourd'hui la principale religion pratiquée au Mali (90%) alors que les catholiques et protestants sont pratiquement inexistantes, à peu près 2%. Le reste de la population est animiste (8%). La religion est omniprésente au Mali. Il est rare de trouver un village sans sa mosquée. Des fonds d'entraides entre pays musulmans permettent de creuser des puits accessibles pour plusieurs villages.

Le Mali est un pays en voie de développement, avec 65 % de son territoire en région désertique ou semi-désertique. L'activité économique est surtout limitée autour de la région fluviale irriguée par le fleuve Niger. Environ 10 % de la population est nomade et environ 80 % travaillent dans l'agriculture ou la pêche. L'activité industrielle est concentrée autour des activités agricoles. L'immigration constitue une très importante manne de revenu. Le Mali dépend de l'aide étrangère et est très vulnérable aux fluctuations des prix mondiaux pour le coton, son exportation principale. En 1997, le gouvernement a mis en place un programme d'ajustement structurel réclamé par le FMI. Ces réformes économiques et la dévaluation du Franc CFA en janvier 1994 ont soutenu une croissance moyenne de 4 %. Des entreprises multinationales ont développé les opérations de prospection de l'or en 1996-98, et le gouvernement prévoit que le Mali deviendra un exportateur majeur d'or dans la région subsaharienne.

Avec la chute du cours du coton sur le marché en 2005, les paysans maliens produisent aujourd'hui à perte. Les agriculteurs dégagent des marges de plus en plus étroites et sont obligés de contracter des dettes. La CMDT (Compagnie malienne du développement des textiles) achète le kilo de coton 160 francs CFA alors que la production de ce même kilo coûte 190 francs CFA. Le Mali envisage des alternatives, mais on ne sort pas si facilement de la monoculture.

Le produit intérieur brut par habitant était estimé à 900 \$ en 2003. Le Mali est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

En 2002, le nombre de téléphones fixes est estimé à 56600 et en 2003 le nombre de téléphones mobiles à 250000. De gros efforts sont effectués pour améliorer la connectivité des utilisateurs internet estimés à 25000 en 2002.

En 2002, on estime à 46% la population de 15 ans plus capable de lire et écrire, 53% pour les hommes et 40% pour les femmes.

Plan de projet (Février 2006 à Bamako)

Le projet complet est présenté dans un document séparé⁹ et fera l'objet d'un accord entre les parties impliquées. Il s'agit d'un prototype à l'échelle 1:1 permettant de mesurer la faisabilité de la mise en oeuvre de cyber-espaces dans les écoles du fondamentalet cela malgré les importantes difficultés auxquelles est confronté la République du Mali.

En résumé, le projet, développé sur la base de la décision principale prise dans le bureau du ministre MCNT en date du 1er février 2006 à Bamako, a les objectifs suivants :

- établir des Cyber Espaces (réseaux locaux de 15 à 30 postes de travail) dans 10 Groupes Scolaires des régions de Sikasso et Mopti et du district central de Bamako
- assurer une formation initiale de formateurs
 - en informatique (standards ouverts, logiciels libres)
 - et en pédagogie numérique dans quelques domaines tests.

Le projet est logé au Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies (MCNT), au sein de l'Agence des Technologies de l'Information et de la Communication (AGETIC)

Les activités principales seront les suivantes :

- installation physique de 10 Cyber_Edu de 15 à 30 PC dans les groupes scolaires.
- formation en informatique (standards ouverts et logiciels libres),
- formation en pédagogie numérique dans quelques domaines tests comme les langues, le calcul, les sciences de l'observation,
- évaluation du projet à mi- parcours et 6 mois après la fin de celui-ci.

⁹ Accord de coopération entre la CNUCED, la République et canton de Genève et le Gouvernement du Mali : Projet de création de cyber espaces de l'éducation (Cyber_Edu) dans des groupes scolaires de deux régions et du district central de Bamako.

Agenda des activités

N°	Activités	Opérateurs	Période
1	Choix des sites	MCNT-MEN	D'ici au 28 février 2006
2	Commande du matériel informatique	GE	D'ici au 1 ^{er} mars 2006
3	Connexion des Groupes Scolaires à Internet	MCNT	De mars à août 2006
4	Expédition du matériel informatique	GE	D'ici au 15 mai 2006
5	Elaboration du Contenu des Formations Informatiques et Pédagogie Numérique	GE	D'ici au 1 ^{er} juillet 2006
6	Réception du matériel informatique	MCNT-MEN	Entre 1 ^{er} et 15 août 2006
7	Elaboration du matériel pédagogique	GE	D'ici au 1 ^{er} septembre 2006
8	Lancement Officiel du Projet	MCNT-MEN	11 septembre 2006
9	Atelier informatique	GE-MCNT-MEN	Du 4 au 15 septembre 2006
10	Atelier Pédagogie Numérique	GE-MCNT-MEN	Du 18 au 29 septembre 2006
11	Installation des machines	GE-MCNT-MEN	Entre 15 et 30 septembre 2006
12	Expédition sur les sites	MCNT-MEN	Entre 1 ^{er} et 31 octobre 2006
13	Première Evaluation	GE-MCNT-MEN	Pendant décembre 2006
14	Evaluation Finale	Consultant Externe	Pendant juin 2007

NB: Les délais doivent être respectés pour être à même de terminer d'ici au 31 décembre 2006. Ceux-ci sont très serrés en particulier en ce qui concerne la commande et l'expédition du matériel.



Engagement du Canton de Genève

Equipement informatique

L'équipement informatique permettra d'équiper les 10 cyber-espaces de réseaux locaux; il comprendra au minimum 1 serveur, de 15 à 30 PCs avec clavier, souris et écran, ainsi que 1 imprimante laser.

Le matériel nécessaire à la mise en réseau (cartes réseau, switch, cables) seront également fourni dans l'équipement de base.

Le système opératoire tant sur le serveur que sur les postes de travail qui sera installé par les informaticiens maliens suite à l'atelier de formation en informatique est Ubuntu / Linux, un système opératoire en licence GPL basé sur Debian. Il s'agira en principe de la version 6.04 qui sera mise à disposition dès avril 2006. Le suivi de cette version est de 5 ans pour le serveur et de 3 ans pour les postes de travail.

Dans la mesure où le Mali est un pays aux conditions climatiques difficiles (chaleur et sable), il importe de fournir un effort substantiel pour tendre à minimiser les effets négatifs tels que la production excessive de chaleur par les équipements et d'éviter d'utiliser des équipements trop sensible à la poussière.

De même, le courant électrique à disposition est de qualité relative et il importe de protéger les équipements à l'entrée par l'installation de stabilisateurs / onduleurs.

Comme ces cyber-espaces sont installés pour des élèves de l'enseignement obligatoire, la mise à disposition de matériel de projection (beamer).

Quelques éléments complémentaires sont sollicités par les partenaires maliens tels que scanner, appareil photo numérique et webcam. Un effort sera fourni pour trouver ce matériel et le mettre ainsi à disposition.

Un effort important doit être fourni ces prochaines semaines pour assurer une livraison d'ici au 15 août 2006 au plus tard à Bamako¹⁰.

Ateliers de formation

Les 2 ateliers prévus visent à offrir :

- Une formation permettant une maîtrise élémentaire de Ubuntu/Linux et de l'installation et de la maintenance des réseaux locaux servant de support à la pédagogie numérique. Il importe en effet que les compétences locales permettent de se débrouiller suffisamment en 1er recours, l'accès à un service de 2ème recours prenant du temps au vu des conditions difficiles et des distances rencontrées au Mali.
- Une formation permettant de se sensibiliser aux outils pédagogiques numériques utiles dans le cursus de formation défini par les autorités maliennes. Cette première approche devra permettre aux enseignants de première ligne et aux pédagogues en charge de l'élaboration des programmes de se familiariser avec quelques outils et surtout d'acquérir des moyens permettant de trouver de nouveaux outils et d'en évaluer la pertinence pour le contexte dans lequel ils travaillent.

Les 2 ateliers se dérouleront successivement durant le mois de septembre 2006 à Bamako.

¹⁰ Pour des raisons logistiques, il serait cependant judicieux que les équipements puissent arriver à Bamako avant le 31 juillet 2006.

Les équipes de formations comprendront 3 personnes sollicitées par le coordinateur de projet.

Pour le 1er atelier, l'équipe sera composée en principe du Professeur Arturo Montejo Ráez de l'université de Jaén, Espagne, de Samuel Carrupt, diplômé de la HEG en informatique de gestion et de Dominique Hausser.

Pour le 2ème atelier, l'équipe devrait être composée d'un pédagogue, si possible du SEM, d'un diplômé de la HEG et de Dominique Hausser.

Le contenu des ateliers sera préparé avec les personnes compétentes à savoir :

- Le Professeur Arturo Montejo Ráez pour le 1er atelier. Une mission de travail est planifiée du 16 au 20 mars 2006, il sera ainsi possible d'affiner le programme de formation développé en octobre 2005 à Maseru au Lesotho.
- Un ou plusieurs pédagogues du SEM pour le 2ème atelier. Des contacts sont en cours pour préparer cet atelier.

Le délai pour la préparation des ateliers est fixé à fin juin 2006.

L'organisation de la mission de formation sera assurée par Dominique Hausser, avec le soutien pratique du BUCO Suisse à Bamako.



Programme la mission

- 28/01/2006: Voyage de Genève à Bamako, via Paris
- 29/01/2006: Première rencontre avec lam Mamadou Diallo et des membres de l'équipe technique¹¹
- 30/01/2006: Visite de courtoisie auprès du secrétaire général du MCNT
- Première discussion avec la direction de l'AGETIC
- Deuxième rencontre avec l'équipe technique
- Visite auprès du directeur national de l'enseignement de base
- 31/01/2006: Visite de l'académie rive gauche de Bamako
- Visite du groupe scolaire de Senou (rive gauche)
- Visite de l'académie rive droite de Bamako
- Visite du groupe scolaire Mamadou Konate (rive droite)
- 01/02/2006: Deuxième rencontre de la direction de l'AGETIC
- Troisième rencontre de l'équipe technique
- Rencontre avec le directeur du BUCO suisse à Bamako
- Rencontre avec le ministre du MCNT
- Visite à ICV Mali
- Dîner officiel organisé par le Ministre du MCNT
- Départ de JML et MHA de Bamako
- 02/02/2006: Arrivée de JML et MHA à Genève
- Voyage sur Sikasso (capitale de la IIIème région)
- 03/02/2006: Visite de l'académie de Sikasso
- Visite du CAP de Sikasso
- Visite du groupe scolaire de Tiéba
- Visite du groupe scolaire de Médine
- Visite du lycée Monseigneur de Montclos
- Rencontre avec le directeur régional de la SOTELMA
- Rencontre avec le président de l'assemblée régionale
- 04/02/2006: Voyage sur Mopti (capitale de la Vème région)
- Visite du Centre multimédia communautaire de Niéna

¹¹ voir en annexe la liste des personnes rencontrées ainsi que leurs fonctions respectives

- 05-07/02/2006: Visite de l'académie de Mopti
Visite du CAP de Mopti
Visite du groupe scolaire Robert Cissé (Mopti)
Visite du groupe scolaire Bocari Ouologuem (Sévaré)
Visite du lycée Hammadou Dicko (Sévaré)
Rencontre avec le directeur régional de la SOTELMA
Rencontre avec le gouverneur de la Vème région
Début de rédaction du document de projet
- 08/02/2006: Retour sur Bamako
- 09-10/02/2006: Finalisation du document de projet
Rencontre avec le ministre du MEN
Deuxième rencontre avec le ministre de MCNT
- 11/02/2006: Départ de DHA de Bamako
- 12/02/2006: Arrivée de DHA à Genève

Un document préparé par Monsieur Sidiki Touré, responsable du centre national des ressources TIC de l'AGETIC, MCNT présente un compte rendu détaillé de la mission.



Liste des personnes rencontrées

Monsieur Gaoussou Drabo, Ministre de la communication et des nouvelles technologies

Professeur Mamadou Lamine Traoré, Ministre de l'éducation nationale

Monsieur Dieudonné Alpha Amadou Sow, Secrétaire général du Ministère de la communication et des nouvelles technologies

Monsieur Iam Mamadou Diallo, Conseiller technique, Ministère de la communication et des nouvelles technologies

Monsieur Moulaye Sidaly Haidara, Directeur de l'Agence des technologies de l'information et de la communication

Monsieur Souleymane Koné, Directeur National de l'Education de base, MEN

Monsieur Sidiki Touré, Responsable du Centre national des ressources TIC, Agence des technologies de l'information et de la communication

Monsieur Mohamed A. Boncana, responsable des infrastructures, MCNT/AGETIC

Monsieur Birama Sory Sidibé, responsable de la formation, MCNT/AGETIC

Monsieur Yahya Coulibaly, MCNT/AGETIC

Monsieur Massa Souleymane Sidibé, MCNT/AGETIC

Madame Aïcha Wallet Mohamed, responsable de l'Enseignement Communautaire, MEN/DNEB

Mesdames et Messieurs les membres du CTIP

Monsieur Bally Sissoko, Directeur adjoint de l'Académie rive gauche du DC Bamako, MEN

Madame Diana Togola Sissouma, Directrice de l'Académie rive droite du DC de Bamako, MEN

Monsieur Alfousseyni Sall, Directeur de l'Académie de Sikasso

Monsieur Mohamed Diallo, Directeur de l'Académie de Mopti

Mesdames et Messieurs les directeurs des CAP et des Groupes scolaires visités

Monsieur Toma Diallo, Directeur régional de la Sotelma, Sikasso

Monsieur Chacka Traoré, Directeur régional de la Sotelma, Mopti

Monsieur le Gouverneur de la région de Mopti

Monsieur Jean-Luc Virchaux, directeur du Bureau de la coopération suisse à Bamako